5540/17

Planification des besoins en personnel enseignant dans les enseignements préscolaire et primaire pour la période 1992/93 à 1995/96

Luxembourg, le 8 mai 1992

INTRODUCTION

L'établissement des besoins en personnel enseignant breveté dans les enseignements préscolaire et primaire pour les années 1992 à 1997, tels qu'ils sont indiqués ci-après, est basé sur une enquête importante effectuée en 1991/92 auprès de tous les intervenants des enseignements préscolaire, primaire, spécial et complémentaire, ainsi que sur les informations fournies par les administrations communales et les inspecteurs.

Le but de l'enquête était l'obtention d'une information aussi complète que possible sur le fonctionnement actuel de ces enseignements afin d'en déduire les mesures nécessaires pour endiguer l'explosion des besoins en personnel d'une part et, d'autre part, de planifier le recrutement de personnel breveté conformément aux besoins prévisibles.

Les besoins pris en compte sont le fonctionnement proprement dit des classes compte tenu des disponibilités réelles du personnel breveté nommé et de l'évolution dans le temps de ces disponibilités, donc déduction faite des décharges pour ancienneté, des congés (mi-temps ou plein temps) pour l'année entière,des détachements à d'autres services et des décharges partielles pour des travaux autres que l'enseignement et compte tenu des moniteurs engagés par certaines administrations communales pour l'éducation physique.

Il a été admis par ailleurs que le personnel breveté continuera à assurer un minimum de leçons supplémentaires, notamment dans les écoles où il y a un nombre insuffisant de leçons disponibles pour justifier l'engagement d'un surnuméraire.

Il a été admis, dans le même contexte, qu'un certain nombre de leçons seront assurées par des chargés de cours qui ont des tâches inférieures ou voisines à une demi-tâche hebdomadaire.

Pour des tâches autres que l'enseignement dans le cadre horaire normal des classes, il est prévu de faire également appel à du personnel non-breveté, notamment à des chargés de cours engagés à plein temps depuis plusieurs années.

Le besoin en personnel enseignant ainsi établi reste néanmoins une grandeur soumise à beaucoup d'aléas.

La base de cette grandeur est le nombre de classes organisées dans l'ensemble du pays pour assurer la scolarisation des élèves inscrits. Le nombre ne varie pas seulement avec la population scolarisée, mais aussi, et surtout, avec le nombre d'élèves par classe. Celui-ci varie entre 4 et 27 élèves avec la fréquence la plus élevée pour 17 élèves dans le préscolaire et le primaire et pour 11 élèves dans le complémentaire.

Au total, toutes classes confondues, il y avait 33.915 élèves réparties sur 2.038 classes, soit un effectif moyen par classe de 16,64 élèves.

Une variation de plus ou moins 1 élève de l'effectif moyen par classe génère plus ou moins 115 classes. Comme il faut entre 1,5 et 1,04 enseignant plein temps pour faire fonctionner une classe, une telle variation change les besoins en enseignants de plus ou moins 120 à 173 unités.

C'est dire combien la planification des besoins en personnel enseignant est tributaire de l'évolution du paramètre "nombre moyen d'élèves par classe".

Le nombre de classes et le nombre de leçons d'enseignant requises par élève pour faire fonctionner ces classes sont, dans la plupart des cas strictement proportionnels.

Dans certaines communes il n'en est pas ainsi parce que des leçons additionnelles sont organisées ou/et parce que les élèves d'une même classe sont regroupés, pour certaines activités, sous la responsabilité de deux enseignants.

Au total, toutes classes confondues, le nombre moyen de leçons d'enseignant requises par élève est de 1,67 leçons par semaine. L'écart entre les communes va de 2,6 à 1,17 leçons/élève.

Le coût moyen "enseignant" par leçon étant de l'ordre de 2.900 F, une variation du nombre moyen de leçons d'enseignant par élève de l'ordre de 0,01 entraîne une variation globale du coût enseignant de 35 millions de F par an.

C'est dire combien le financement de l'école, qui représente essentiellement des dépenses de personnel, dépend de l'évolution du paramètre "nombre de leçons d'enseignant par élève". La part de l'Etat étant d'au moins deux tiers de ces dépenses, c'est dire également l'inégalité de la subsidiation étatique par élève selon l'organisation scolaire pratiquée dans les différentes communes.

Certes, les contraintes ne sont pas les mêmes pour toutes les communes mais l'écart constaté (2,6 à 1,17 leçons d'enseignant par élève) ne s'explique que dans des cas très rares par la seule différence des contraintes réelles.

Compte tenu de ce qui précède, il est évident que la planification des besoins en personnel enseignant n'a une chance de correspondre aux besoins futurs réels qu'à condition d'aller de pair avec une évolution contrôlée de près des organisations scolaires appliquées dans les différentes communes.

Le moindre dérapage supplémentaire en matière d'effectifs moyens par classe, voire de leçons d'enseignant par élève rend aléatoire toute tentative de prévision pluriannuelle.

En plus des directives récentes transmises aux communes pour la constitution des classes, il a été demandé aux communes de remettre pour avis au Ministère de l'Education Nationale leur projet d'organisation scolaire avant le 15 juin 1992.

Une date encore plus avancée est envisagée pour les années à venir afin de permettre une analyse détaillée de tous les projets.

BESOINS EN PERSONNEL ENSEIGNANT BREVETE

DANS LES ENSEIGNEMENTS PRESCOLAIRE ET PRIMAIRE

1. Situation en 1990/1991

1.1. Enseignement préscolaire

1) Besoin en leçons d'enseignants pour le fonctionnement des classes 440x26= 11440

2) Besoin en leçons pour assurer les indisponibilités

- pour décharges pour ancienneté 128
- pour congés et autres décharges que celles pour ancienneté 1218

1346

Ce nombre de leçons représente 12,5% de la disponibilité théorique(10725) du personnel breveté.

3) Total des besoins en leçons 12786

4) Disponibilité théorique de leçons 429x25= 10725

Leçons supplémentaires 233

TOTAL 10958 10958

5) Besoin en leçons non-couvert en 90/91 par du personnel breveté pour assurer le fonctionnement des classes et le remplacement des leçons indisponibles 1828

* Prestation théorique de leçons (voir 4) ci-dessus) 10958
Prestation effective de leçons (voir 3.2.) 9612
1346

1.2. Enseignement primaire, spécial et complémentaire

1) Besoin en leçons d'enseignement pour assurer le fonctionnement des classes

- primaire 1432x27= 38664
- spécial 41x27= 1107
- complémentaire 125x29= 3625

43396 43396

90/91 Endprodukt
11440 Classes

Enseign. 1346*

200 Fröbel
229 CEP

N= Préscolaire Enseignant

origine?

2) Besoin en leçons pour assurer les indisponibilités

- pour décharges pour ancienneté 781
- pour congés et autres décharges que celles pour ancienneté 2412

3193 3193*

Ce nombre de leçons représente 8% de la disponibilité théorique (39637) du personnel breveté

3) Total des besoins en leçons d'enseignants 46589

4) Disponibilité théorique de leçons

- 1496x23= 34408
  202x21= 4242
  47x21= 987
  39637
- Leçons supplémentaires 1657

39637
41294 41294

5) Besoin en personnel non couvert en 90/91 par du personnel breveté pour assurer le fonctionnement des classes et le remplacement des leçons indisponibles 5295 + 1828

* Prestation théorique de leçons 41294
Prestation effective de leçons y compris cours spéciaux 38101
3193

Voir 3.2 (source: enquête)

même année ?

90/91

1.3. Autres besoins dans le préscolaire et le primaire

1) Total des leçons assurées par des chargés de cours (voir 3.2.) 9396

2) Total des leçons de chargés de cours imputables aux besoins pour le fonctionnement des classes et pour le remplacement des enseignants brevetés ~~indisponibles~~

- préscolaire 1828
- primaire/spécial/compl. 5295

7123 7123

appréciation

3) Total des besoins autres que le fonctionnement des classes proprement dit 2273

Ce nombre de leçons représente 4,1% du nombre total de leçons nécessaires pour le fonctionnement des classes (11440 + 43396 = 54836)

1.4. Besoin global non couvert par du personnel breveté

- Pour assurer le fonctionnement des classes du préscolaire et le remplacement du personnel breveté indisponible pour l'enseignement (congé, décharges, détachements)	1828
- idem pour le primaire, le spécial et le complém.	5295
- Pour couvrir des besoins supplémentaires	2273
Total des leçons requises	9396

233 lcg suppl.
1657 lcg supp

1.6. Nombre de leçons de chargés de cours non disponibles pour la création de postes

Total des leçons requises pour des besoins autres que le fonctionnement des classes et pour des tâches hebdomadaires réduites d'enseignement 2273

?!

1.7. Nombre de leçons disponibles en 1990/91 pour le création de postes nouveaux

- préscolaire	1828 leçons	(73 postes)
- primaire, spécial, complémentaire	5295 leçons	(218 postes)
Total	7123	(289 postes)

25,04
24,28
230
si prim

2. Evolution du nombre d'enseignants brevetés jusqu'en 1993/94

1) Promotions de l'ISERP

	1991	1992	1993	Total
Préscolaire	14	21	18	53
Primaire	44	60	57	161
Total	58	81	75	214

2) Formation en cours d'emploi

	Préscolaire	Primaire	Total
Instituteur	1	~~29~~ 25	30
Chargés de direction	~~19~~ 16	~~57~~ 46	76
Total	~~20~~ 17	~~86~~ 71	106

26
28
88

2273

+30

6

3) **Départs en retraite**

	1991	1992	1993	Total
Préscolaire	6	4	4	14
Prim./spéc.	18	12	14	44
Complém.	9	3	4	16
Total	33	19	22	74

3. Impact de l'évolution du nombre et de l'âge des enseignants sur la disponibilité de leçons d'enseignants

3.1. Apport de leçons

1) **Promotion de l'ISERP**

	1991	1992	1993	Total
Préscolaire (25)	350	525	450	1325
Primaire (23)	1012	1380	1311	3703
Sous-total	1362	1905	1761	5028

2) **Formation en cours d'emploi**

	1993
Préscolaire (20x25)	500
Primaire (86x23)	1978
Total	2478

3) **Apport global jusqu'en 1993**

Préscolaire	:	1825 leçons
Primaire	:	5681 leçons
Total	:	7506 leçons

3.2. Perte de leçons

1. Par les départs en retraite jusqu'en 1993

Préscolaire (14x22)	:	308
Prim./spéc. (44x20)	:	880
Complémentaire (16x18)	:	288
Total	:	1476

2. Par l'accroissement du nombre de leçons de décharge pour ancienneté

	1990	1991	1992	1993	Accr. 90-93
Préscolaire	128	137	163	166	+ 38
Prim./spéc./ complém.	781	894	1097	1164	+381
Total	909	1031	1260	1330	+419

3. Perte globale de leçons jusqu'en 1993

Préscolaire	38+308	346
Primaire/spéc/complém.	381+880+288	1549
Total		1895

.3. Apport net de leçons d'enseignants jusqu'en 1993

	Apport global	Perte globale	Apport net
Préscolaire	1825	346	1479
Primaire	5681	1549	4132
Total	7506	1895	5611

4. Postes d'enseignants qui restent à être créés après 1993

4.1. Préscolaire

Besoin non couvert en leçons en 1990/91 (1.1.5)	1828
Apport net de leçons jusqu'en 1993 (3.3)	1479
Solde de leçons pour nouveaux postes	349
Nombre de nouveaux postes à pourvoir (349:25)	14

4.2. Primaire, spécial, complémentaire

Besoin non couvert en leçons en 1990/91 (1.2.5)	5295 + 2273 p.5
Apport net de leçons jusqu'en 1993 (3.3)	4132
Solde de leçons pour nouveaux postes	1163
Nombre de nouveaux postes à pourvoir (1163:23)	51

4.3.

Nombre total de nouveaux postes à pourvoir à partir de 1994	14 + 51 = 65

4.4. Evolution du nombre d'élèves et impact sur le besoin en enseignants

Après trois années d'études (91/92, 92/93, 93/94), les effectifs du primaire accuseront une augmentation insignifiante. Avec 12.333 sortants et 12.587 entrants une augmentation globale de 254 élèves répartie sur trois années est prévisible.

Pour les années 94/95 et 95/96, l'augmentation s'élevera à 553 élèves.

Globalement il y aura donc de 1991/92 à 1995/96 une augmentation de 807 élèves, soit 2,5% par rapport à 1990/91.

Si cette augmentation se répercute entièrement sur le besoin en enseignants avec le ratio actuel du nombre de leçons d'enseignants par élève, il en résulte jusqu'en 1995/96 un besoin supplémentaire de 1,67 X 807 = 1.348 leçons hebdomadaires, soit l'équivalent de 59 enseignants.

prés
prim
spéc
compl

5. Hypothèses retenues pour le calcul des besoins prévisionnels établis ci-dessus pour 1994/95

1) L'augmentation jusqu'en 1993/94 du nombre des enfants scolarisés (+432 pour le préscolaire et 254 pour le primaire), ne va pas donner lieu à la création de nouvelles classes.

   En d'autres termes: L'effectif moyen par classe augmentera légèrement.

2) Le nombre de leçons indisponibles ne changera qu'en fonction de l'évolution des décharges pour ancienneté.

En d'autres termes: Il n'y aura aucun autre changement par rapport à 1990/91.
(le nombre de congés et autres décharges reste stable)

3) Il n'y aura aucune diminution du nombre de brevetés

- par abandon des études à l'ISERP
- par abandon de la carrière
- par décès

4) Les brevetés indisponibles (totalement ou partiellement) sur l'ensemble de l'année scolaire sont remplacés par du personnel breveté ou du personnel ayant reçu une formation en cours d'emploi.

5) Le personnel breveté continuera à fournir 1890 leçons supplémentaires.

6) Une partie des besoins en personnel enseignant

- pour assurer des tâches hebdomadaires réduites
- pour assurer des tâches autres que l'enseignement

sera couvert par des chargés de la direction d'une classe ayant une certaine ancienneté de service (une part des 2273 leçons figurant sous 1.6.).

7) Des chargés de cours sont maintenus en place pour assurer des tâches réduites (environ 90 chargés de cours pour environ 420 leçons) ou pour des tâches complètes (environ 78 chargés de cours pour 1878 leçons). Les autres chargés de cours quittent l'enseignement. Il s'agit d'environ 485-(90+78)= 317 personnes.

8) 792 leçons sont assurées pour des cours spéciaux par des moniteurs brevetés.

9) Tous les départs en retraite, prévus à l'âge de 60 ans, seront couverts par des engagements nouveaux.

485
105 d.d.dir.
380

6. Modifications des besoins en fonction de modifications des hypothèses de base

6.1. Il y a lieu de rectifier l'hypothèse initiale comme suit:

a) L'augmentation du nombre d'élèves provoquera la création de 60 postes d'enseignants additionnels.

b) La politique visant à orienter les effectifs par classe conformément aux normes établies amènera jusqu'en 1994 une suppression de 30 postes.

c) Globalement l'hypothèse de base est à rectifier vers le haut de 30 postes.

6.2. L'abandon des études à l'ISERP, l'abandon de la carrière et les décès d'enseignants en activité peuvent être estimés à un équivalent annuel de l'ordre de 8 postes d'enseignant. Ce supplément s'ajoute aux prévisions de base. Pour les quatre années planifiées(1990 à 1993), il y a donc lieu de corriger vers le haut les besoins prévus de 32 postes.

6.3. L'effet cumulé de 6.1. et 6.2. se chiffre à une augmentation des besoins calculés de 62 postes qui pourraient se répartir comms suit:

30 postes pour le préscolaire
32 postes pour le primaire

ce qui porte les besoins non-couverts établis pour 1994-1995 à

14+30= 44 postes pour le préscolaire
51+32= 82 postes pour le primaire (y compris le spécial et le complémentaire)

7. Evolution des besoins en personnel enseignant pour la période 1994-95 à 1996-97

1) Départs en retraite

	1994	1995	1996	1997	Total
Préscolaire	5	2	4	10	21
Prim/spécial	13	13	22	31	79
Complémentaire	9	4	10	6	29
Total	27	19	36	47	129

2) Perte de leçons imputable aux départs en retraite

	1994	1995	1996	1997	Total
Préscol.(22leç)	110	44	88	220	462
Prim/spéc(20leç)	260	260	440	620	1580
Complém.(18leç)	162	72	180	108	522
Total	532	376	708	948	2564

3) Perte de leçons imputable à l'augmentation des décharges pour ancienneté

	1994	1995	1996	1997	Total
Préscolaire	+8	+2	+21	+14	+45
Prim/spéc/compl.	+76	+59	+75	+3	+213
Total	+84	+61	+96	+17	+258

4) Perte de leçons par abandon des études à l'ISERP, par abandon de carrière, par décès

	1994		1995		1996		1997		Total	
	Postes	Leç	Postes	Leç	Postes	Leç	Postes	Leç	Postes	Leç
Préscolaire	2	50	2	50	2	50	2	50	8	200
Prim/spéc./ compl.	6	138	6	138	6	138	6	138	24	552
Total	8	188	8	188	8	188	8	188	32	752

5) Evolution globale de la perte de leçons

	1994	1995	1996	1997	Total
Préscolaire	168	96	159	284	707
Prim/spéc/compl.	636	529	833	869	2867
Total	804	625	992	1153	3574

6) Evolution globale des besoins en enseignants nouveaux pour compenser les pertes prévisibles en leçons

	1994	1995	1996	1997	Total
Préscolaire	7	4	6	11	28
Prim/spéc/compl.	28	23	36	38	125
Total	35	27	42	49	153

Remarque: Les calculs supposent que nous réussissons à endiguer la progression des besoins en fonction d'une diminution continue des effectifs de classe.

8. Plan de recrutement de personnel enseignant pour le préscolaire et le primaire

8.1. Recrutement 92/93 et 93/94

Recrutement	92/93		93/94	
	Prés	Prim	Prés	Prim
Form. à l'ISERP	21	60	18	57
Form.en cours d'emploi	17	83	-	-
Form.à l'étr.	1	2	5	25
Recrut.total	39	145	23	82
Besoin	82	225	61	137
Solde besoin	+43	+80	+38	+55

8.2. Recrutement 94/95 et 95/96

	94/95		95/96	
	Prés	Prim	Prés	Prim
Recrutement	26	78	23	28
Besoin	45	83	23	28
Solde besoin	19	5	0	0

8.3 **Recrutement 96/97 et 97/98**

- Recrutement prévisible pour 1996/97

  Préscolaire: 6
  Primaire: 36

- Recrutement prévisible pour 1997/98

  Préscolaire: 11
  Primaire: 38

8.4. En tenant compte des abandons ou échecs en cours de formation, les le nombre de candidats à la formation aux fonctions d'instituteur correpondant aux besoins futurs s'établit comme suit:

1992: Préscolaire 25
Primaire 31

1993: Préscolaire 7
Primaire 40

1994: Préscolaire 12
Primaire 42